



90, route de Luxembourg
L-9125 Schieren
www.schieren.lu

AVIS AU PUBLIC

En application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la Gestion de l'Eau a été saisie d'une demande par :

La société TECNA Sàrl ing.-conseils, au nom et pour le compte de la société AGNES CONSTRUCTION Sàrl pour la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « route de l'Luxembourg/rue de l'Alzette » à Schieren.

Schieren, le 11/10/2021

Le bourgmestre,
Eric THILL

Le secrétaire communal,
Camille SCHAUL

